

DEPARTEMENT  
DU  
PAS-DE-CALAIS

## CONSEIL MUNICIPAL

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le Mercredi 26 juin 2019 à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 19 juin 2019, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Walter KAHN, Maire.

ARRONDISSEMENT  
DE  
MONTREUIL-SUR-MER

Etaient présents : Monsieur KAHN Walter, Madame LENGLET Evelyne, Monsieur BOMY Didier, Monsieur BASTIEN Jean-Luc, ~~Monsieur LE FICHANT Jean-Louis~~, Madame NEUVILLE Annie, Monsieur REQUIER Laurent, Madame BARBARA Margarète, ~~Madame NEMPONT Josette~~, Madame DAMBRON Camille, Madame HIOLIN Caroline, Monsieur FLAHAUT René, Monsieur CZEKALSKI André, ~~Monsieur PANNI Jérôme~~, ~~Madame BLANCHARD Laurence~~, Monsieur ABEEL Stéphane, ~~Monsieur DUSANNIER François~~, Madame BIGOT Catherine, Madame DOUCHAIN Sylvie, ~~Madame MARTEL Céline~~, ~~Madame LEPRETRE Kitty~~, Monsieur PRUVOT Jérôme, ~~Madame JUEZ Caroline~~, Madame LEFEBVRE Laurence, Monsieur KOVACS André, ~~Madame GREBERT Cathy~~, Monsieur NOFFICIAL Sébastien, ~~Madame BOUCHEZ Martine~~ et Monsieur HERMAN David.

Commune de CUCQ

Nombre de Conseillers  
Municipaux en exercice

29

Absents excusés 10 conseillers municipaux rayés ci-dessus.

DELIBERATION N° 6

Pouvoirs : Mr LE FICHANT Jean-Louis pour Mr PRUVOT Jérôme  
Mme NEMPONT Josette pour Mr KAHN Walter  
Mr PANNI Jérôme pour Mr REQUIER Laurent  
Mr DUSANNIER François pour Mme BIGOT Catherine  
Mme MARTEL Céline pour Mme DAMBRON Camille  
Mme GREBERT Cathy pour Mme LEFEBVRE Laurence  
Mme BOUCHEZ Martine pour Mr HERMAN David

#### OBJET

Jardins familiaux chemin du  
Coin Madame

Monsieur NOFFICIAL Sébastien, Conseiller Municipal, est secrétaire de séance.

Création de douze jardins  
supplémentaires

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Rural,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 23 mai 2016 relative à la création de huit jardins familiaux sur la parcelle communale cadastrée Section AS n° 70, sise avenue de la Côte d'Opale (D.144) à CUCQ et moyennant une redevance annuelle à 50 €,

Considérant que la commune souhaite aménager douze jardins familiaux supplémentaires sur une partie de la parcelle communale cadastrée Section AS n° 302, sise Chemin du Coin Madame à CUCQ,

Considérant que les douze parcelles jardins familiaux, d'une superficie maximale de 112 m<sup>2</sup>, seront attribuées en priorité aux personnes domiciliées sur la commune et en fonction de l'ordre d'arrivée des demandes,

Vu les interventions respectives de Madame LENGLET Evelyne, 1<sup>ère</sup> Adjointe, de Madame LEFEBVRE Laurence et Monsieur KOVACS André, Conseillers Municipaux, relatives à l'attribution des jardins familiaux et à l'absence de projet global sur la parcelle,

Sur proposition de son Président,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par le vote suivant :

POUR : 24

CONTRE : 2

ABSTENTION : 0

- DECIDE de créer et d'aménager douze jardins familiaux supplémentaires sur une partie de parcelle communale cadastrée Section AS n° 302, sise Chemin du Coin Madame à CUCQ,

- FIXE le montant de la redevance annuelle à 75 €,

- AUTORISE l'autorité territoriale à signer les conventions à venir et tout acte découlant de cette décision.

Fait et délibéré à CUCQ, les jour, mois et an susdits.

LE MAIRE,  
Signé : Walter KAHN  
Pour copie conforme



LE MAIRE,  
Walter KAHN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216202614-20190626-deliberation6-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/07/2019  
Affichage : 26/06/2019

